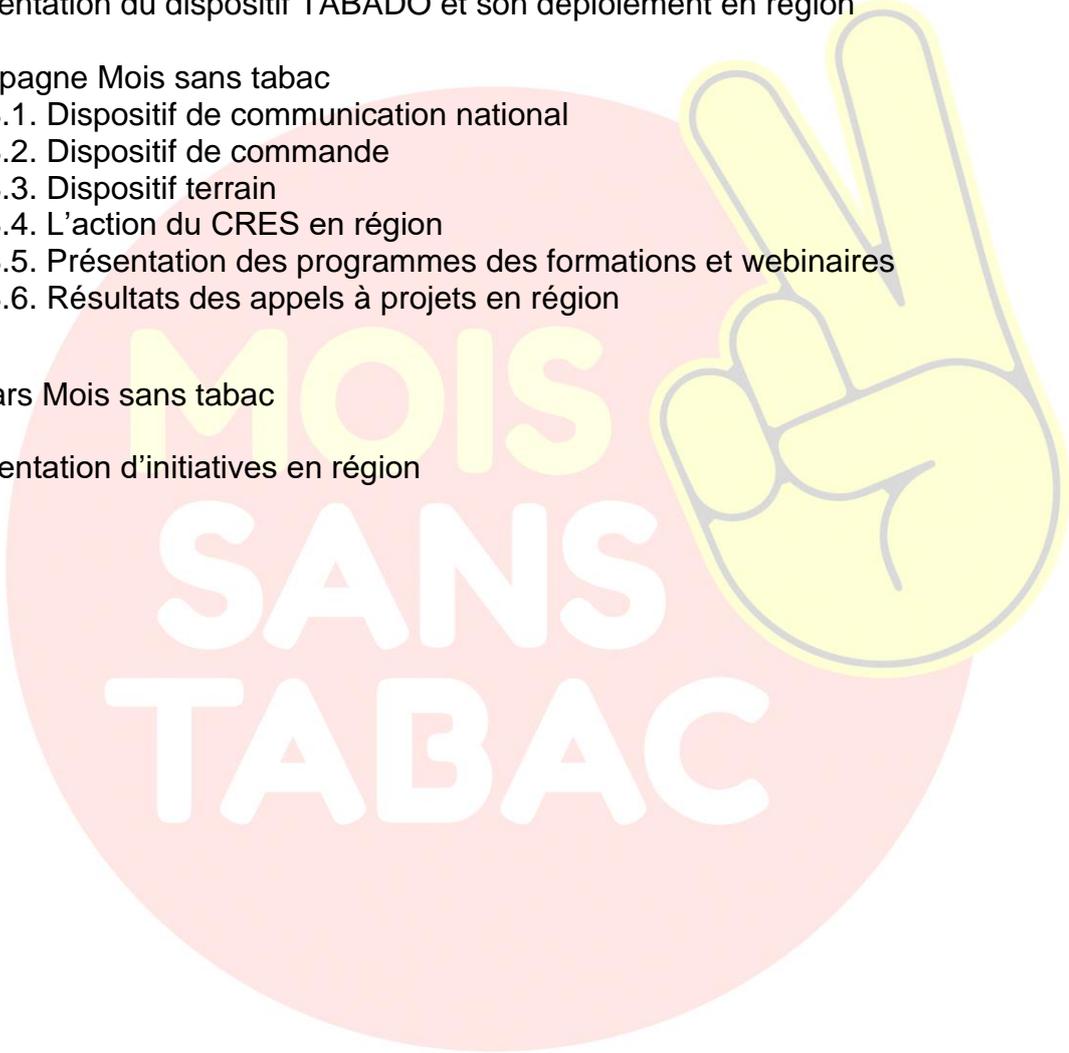


Mois sans tabac 2022
2^{ème} réunion régionale du 29 septembre 2022

Ordre du jour

1. Eléments introductifs
2. Présentation du dispositif TABADO et son déploiement en région
3. Campagne Mois sans tabac
 - 3.1. Dispositif de communication national
 - 3.2. Dispositif de commande
 - 3.3. Dispositif terrain
 - 3.4. L'action du CRES en région
 - 3.5. Présentation des programmes des formations et webinaires
 - 3.6. Résultats des appels à projets en région
4. Oscars Mois sans tabac
5. Présentation d'initiatives en région



**MOIS
SANS
TABAC**

Contenu des échanges

1. Eléments introductifs

La réunion d'aujourd'hui fait suite à la réunion nationale organisée le 15 septembre dernier par Santé publique France à l'attention des structures régionales ambassadrices en charge du Mois sans tabac ainsi qu'aux ARS.

La 7^{ème} édition de la campagne Mois sans tabac sera lancée dès le 1^{er} octobre 2022, à l'initiative de Santé publique France et du ministère de la santé et de la prévention, en partenariat avec l'Assurance maladie. Une campagne qui invite les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours, durée essentielle car elle multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement, les symptômes de manque sont largement réduits.

Une opération qui a fait ses preuves depuis sa création en 2016, avec plus de 900 000 inscriptions au grand défi de l'arrêt du tabac via les outils Tabac Info Service (TIS).

L'objectif de cette rencontre est de revenir sur ce qui est prévu au niveau national et détailler ce qui est proposé au niveau régional.

2. Présentation du programme Tabado ?

Présenté par M. Antoine DEUTSCH, responsable projet, au département prévention de l'Institut national du Cancer (INCA)

Il s'agit d'un programme d'aide à l'arrêt du tabac destiné à agir sur les inégalités sociales de santé chez les jeunes, notamment les plus touchés par le tabac : en CFA, lycées professionnels, MFR, centres EPIDE etc.

Ce programme, conçu en trois étapes, a prouvé son efficacité, avec un taux de sevrage constaté, deux fois supérieur dans les établissements Tabado.

Déployé à l'échelle nationale, il concerne en région Paca, 11 établissements scolaires.

Pour découvrir la présentation Tabado et son déploiement en région paca :

[Télécharger le diaporama](#)

3. Campagne Mois sans tabac

3.1. Dispositif de communication national

Présentation du dispositif de communication de la nouvelle campagne Mois sans tabac 2022 et ses nouveautés : nouvelle charte graphique, nouveau slogan, les actions événementielles, ajout de nouveaux outils, dispositif terrain...

La communication de la nouvelle campagne va s'articuler autour du message principal « Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé, vous ne serez pas seul pour arrêter ». Ce message central met l'accent sur la notion de collectivité. Trois films TV sont prévus, des spots radio, ainsi que des vidéos on line.

Les vidéos seront bientôt disponibles. Les acteurs auront la possibilité de les diffuser seulement en interne.

Un habillage pour environ 18 000 pharmacies est également prévu.

Enfin une émission spéciale est en cours de préparation par Santé publique France, qui prendra la forme d'un concert. Celui-ci sera diffusé autour du 15 novembre, sur France 2/France 3 en deuxième partie de soirée.

Pour plus de détails sur le dispositif de communication, [télécharger le diaporama](#) (diapos 6 à 23)

3.2. Dispositif de commande

[Le site partenaires de Tabac Info Service](#) pour la commande d'outils Mois sans tabac est ouvert depuis le 20 septembre.

Présentation des outils, et notamment des nouvelles affiches par secteur d'activité (secteur du tertiaire, du BTP, de l'hôtellerie restauration, de la grande distribution...).

Ces outils peuvent être commandés ou téléchargés en format numérique (PDF).

Rappel des recommandations pour passer une commande :

- ⇒ Création de compte : Il vous faudra impérativement créer un compte pour commander, et ce même si vous l'avez déjà fait lors de l'édition précédente.
- ⇒ Volume de commande : Si vous souhaitez commander davantage que les seuils autorisés par outil, n'hésitez pas à créer autant de comptes que nécessaire en utilisant des adresses mails différentes.
Avant de passer votre commande, pensez à vérifier vos stocks de l'année dernière afin d'éviter tout gaspillage. Les outils de l'année dernière restent valables.
- ⇒ Validation et confirmation de votre commande : Une fois vos outils sectionnés, pensez à bien les rajouter dans le panier. **Un mail de confirmation de votre commande vous sera automatiquement envoyé** par SPF à l'adresse mail renseignée. Attention, pensez à vérifier vos spams.
Si vous ne recevez pas de mail de confirmation, c'est que celle-ci n'a pas été prise en compte. Il faudra revérifier votre commande.
- ⇒ Adresse de livraison : Vérifiez bien l'adresse de livraison que vous aurez renseigné. Celle-ci ne sera pas modifiable une fois la commande passée.
- ⇒ Pour les grandes structures ou associations ayant différentes antennes : Préférez des commandes par antenne qu'une seule grande commande.
- ⇒ Délais de livraison : Les commandes vont être envoyées par SPF au fil de l'eau. Vous recevrez donc votre commande sous une semaine.

Attention : Malgré le changement de la charte graphique, **les outils et les kits de 2021 avec l'ancienne charte restent valables et peuvent donc être utilisés** par les acteurs pour cette nouvelle campagne.

Si vous souhaitez personnaliser des outils, en y apposant votre logo, ou confectionner vos propres goodies, vous devez nous faire parvenir votre projet pour validation, par Santé publique France et signer [la charte d'engagement partenaire](#).

[Télécharger le diaporama](#) (Diapos 24 à 33).

3.3. Dispositif terrain

Comme cela avait déjà été annoncé lors du précédent Copil, Santé publique France met à disposition 2 journées d'actions par région en implantant un stand au cœur des galeries marchandes des centres commerciaux pour aller à la rencontre du public, informer, faire connaître les outils, notamment le kit et l'inscription sur Tabac Info Service, et consulter un tabacologue.

En région Paca, deux sites ont été retenus, avec l'organisation des 2 journées aux dates suivantes :

- Marseille Vitrolles (13), le 14 octobre 2022
- Nice Lingostiere (06), le 21 octobre 2022, en partenariat avec le Codes06

Ces deux stands, proposeront un espace confidentiel pour des entretiens avec un professionnel de santé tabacologue, pour les personnes qui le souhaitent.

[Télécharger le diaporama](#) (Diapos 34 à 37).

3.4. L'action du CRES en région

- ✓ Les missions et axes de travail du CRES en 2022

Le CRES poursuit ses missions d'ambassadeur auprès des professionnels de terrain pour les accompagner dans la mise en place d'actions de terrain, ainsi qu'auprès des fumeurs et de leur entourage.

Le CRES ainsi que les Codes/Codeps13, peuvent proposer un accompagnement en méthodologie de projet pour la construction et la mise en place d'actions de terrain. Ils peuvent mettre également à disposition des outils de prévention.

Nous rappelons les différents sites de communication :

- Le site Facebook [les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Mois Sans Tabac](#)
- Le [site Mois sans tabac](#) Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour les acteurs et partenaires de #Mois
- Le compte [Instagram](#)
- La communauté de pratiques Talkspirit, avec des post réguliers d'informations sur la thématique du tabac.

Cette année également, le partenariat avec la RTM se poursuit, avec la mise à disposition d'espaces d'affichages pour la campagne Mois sans tabac début novembre.

Il est prévu avec le service communication de l'ARS de transmettre à la presse un communiqué de presse (CP) régional personnalisé, sur la base d'un modèle de CP transmis par Santé publique France, la semaine qui précède le 1^{er} novembre. L'objectif est de valoriser la mobilisation des partenaires et les messages 2022, notamment dans le journal la Provence.

[Télécharger le diaporama](#) (diapos 38 à 40).

✓ Les goodies

Cette année encore, le CRES va produire et mettre à disposition des acteurs, trois types de goodies : des magnets, des balles anti-stress et des stylos. Ils sont en cours de fabrication.

Si vous souhaitez commander des goodies pour vos actions de terrain, vous pouvez en faire la demande au CRES via l'adresse moissanstabac@cres-paca.org. Attention, le nombre de goodies étant limité, nous prendrons les commandes dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement des stocks.

3.5. Présentation des programmes des formations et webinaires

✓ Formations

En partenariat avec le CRES Paca, Le réseau des comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES 04-05-06-83-84 et CoDEPS 13), et le Souffle 84, proposent de formations, pour renforcer les compétences des partenaires professionnels de leur territoire sur la prévention et l'accompagnement au sevrage tabagique.

Ces formations sont financées par Santé publique France et l'ARS Paca.

La plupart des formations sont accessibles à l'ensemble des professionnels. Certaines sont construites en partenariat avec des acteurs, ayant identifié des besoins spécifiques, telles que les CPTS ou les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Voici la programmation pour cette année (certaines dates sont encore à préciser) :

Structure proposant la formation	Type de formation	Date de la formation
CoDES 04	- Formation Entretien Motivationnel	6 et 7 avril 2023
CoDEPS 13	- Formation prise en charge des consommations tabagiques et prescription des TSN	Mardi 18 octobre 2022 De 19h à 22h

	- Formation Entretien Motivationnel	5 et 6 octobre 2022
CoDES 84 / Souffle 84	- Formations à destination de professionnels de santé de 3 maisons de santé Vedène, Chateauneuf de Gadagne et Le Cadenet)	
	-Formations à <ul style="list-style-type: none"> • Entretien Motivationnel • Repérage précoce et intervention brève (RPIB)PIB • Approches thérapeutiques et prescription des TSN / Echanges de pratique 	Janvier/février 2023
CoDES 83	- Formation Entretien motivationnel	5 et 6 octobre 2022
	Formation Prescription des substituts nicotiques	Février 2023
	Formation EM en format e-learning avec des mises en situation en présentiel auprès de la CPTS LSTO à La Seyne	
CoDES 05 et CoDES 06	<i>En cours de programmation</i>	

Pour prendre contact avec le comité départemental de votre territoire :

Territoire	Contact	Mail et téléphone	Téléphone
Alpes-de-Haute-Provence - 04	Yves DURBEC ;	ydurbec@codes04.org ;	04 92 32 61 69
	Marie Barday	mbarday@codes04.org	
Hautes-Alpes - 05	Virginie ANICET	virginie.anicet@codes05.org	04 92 53 58 72
	Alexandre NOZZI	alexandre.nozzi@codes05.org	
	Nathalie Beil	nathalie.beil@codes05.org	
Alpes-Maritimes - 06	Chantal PATUANO	cpatuano@codes06.org	04 93 18 80 78
Bouches-du-Rhône - 13	Christophe POROT	direction@codeps13.org	04 91 81 68 49
Var - 83	Elise RABOURDIN	e.rabourdin@codes83.org	04 94 89 47 98
	Camille GROSS	c.gross@codes83.org	
Vaucluse - 84	Lucie ZIMNY	lucie.zimny@codes84.fr	04 90 81 02 41
	Sabrina marsala	sabrina.marsala@codes84.fr	
	Clémence CAGNAT, Le Souffle 84/CMDR du Vaucluse	c.cagnat@lesouffle.org	09 81 34 62 02

✓ Webinaires

Une série de 6 webinaires est en cours de programmation et concernera les thématiques suivantes :

- Prévention tabac et CPS
- Outils de prévention et d'animation
- Tabac en entreprise
- Tabac et santé mentale
- Tabagisme et maladie chronique
- Sevrage tabagique dans un contexte de co-addictions

3.6 Résultat des appels à projets en région

✓ Appel à projets de l'Agence régionale de santé Paca

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à projets dans le cadre du Mois sans tabac, entre le 13 juillet et le 31 août 2022, avec une notification des réponses aux acteurs fin septembre. Il a pour objet de soutenir les acteurs de terrain Mois sans tabac pour la mise en œuvre de leurs actions.

L'instruction des dossiers s'est faite en partenariat avec le CRES et l'Assurance Maladie.

Au total 15 dossiers ont été financés sur les 20 déposés, soit 3 de plus que l'année dernière, pour un montant total de 30 000 euros.

Pour plus de détails sur la présentation [Télécharger le diaporama](#) (diapos 47 à 51).

Vous trouverez en annexe 1 de ce compte rendu la liste des porteurs et actions retenues par l'ARS Paca.

Cette année, l'ARS Paca a mis en place de nouvelles modalités pour la soumission des projets, via le site « mes démarches simplifiées ». Si certains acteurs ont rencontré des difficultés avec l'utilisation de « mes démarches simplifiées », ne pas hésiter à contacter Cindy BEZIAT référente ARS Paca : cindy.beziat@ars.sante.fr

✓ Appel à projets de l'Assurance Maladie

Cette année, la CNAM a validé 16 projets de la région Paca dans le cadre du Mois sans tabac, pour un montant total de 78 349 euros, au titre du fonds national de lutte contre les addictions.

A noter cette année :

- Extension territoriale : un nouveau projet financé dans le 05 (territoire sans financement Assurance Maladie en 2021)
- Une forte représentation du Vaucluse parmi les promoteurs 2022
- 69% des promoteurs sont des MSP

Pour plus de détails sur la présentation [Télécharger le diaporama](#) (diapos 52 à 54).

Vous trouverez en annexe 2 de ce compte rendu la liste des porteurs et actions retenues par l'Assurance Maladie.

Rappel : les AAP ARS et Assurance Maladie financent des postes budgétaires différents. **Ne pas hésiter à demander un cofinancement pour un même projet si besoin.**

Par ailleurs, la temporalité décalée des deux appels à projets, (Assurance Maladie en mars/avril et l'ARS en juin/juillet), offre plus de souplesse aux porteurs de projets pour trouver un financement, et permet une réorientation éventuelle du porteur vers le cahier des charges le plus adapté pour certaines demandes budgétaires (dans le cadre d'un accompagnement méthodologique pour un projet non déposé).

Autres points relatifs aux AAP :

- Il ne peut pas y avoir de demande de financement pour valoriser financièrement un acte médical dont la rémunération est encadrée par la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) (article L 162-1-7 du code de la sécurité sociale). La rémunération des professionnels de santé dans le cadre d'ateliers collectifs ou de consultations individuelles se fait sous forme de vacations pour l'appel à projets Assurance maladie. Il ne s'agit en aucun cas d'une rétribution pour un acte médical particulier
- Les projets de MSP qui postulent à l'appel à projet de l'Assurance Maladie doivent proposer des actions qui ne concernent pas uniquement leur patientèle mais qui sont capables de toucher les publics du secteur de la MSP les plus susceptibles d'être en écart du soin. Les actions proposées doivent être construites en partenariat avec des acteurs de leur territoire (CCAS, structures d'hébergement et d'insertion...) pour recruter des bénéficiaires hors-patientèle. Il faut favoriser des actions d'aller vers
- Les actions proposées par les acteurs, et financées ou non, par l'Assurance Maladie ou l'ARS Paca, ne peuvent en aucun cas solliciter une participation financière de la part des bénéficiaires. Il doit s'agir d'actions sans avance de frais pour les participants afin de lever les freins d'accessibilité au sevrage tabagique

4. Oscars Mois sans tabac :

Pour rappel, OSCARS, pour Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé, est une base de données en ligne d'actions, d'acteurs et d'outils d'intervention dans le domaine de la prévention et de la santé publique. Elle permet le suivi des politiques régionales de santé et peut servir d'outil de formation et d'appui en méthodologie de projet.

On y retrouve [un module spécifique dédié à Mois santé tabac](#), mis à disposition, comme tout le reste de la base, à l'ensemble des régions de France. Il a pour objectif de recueillir de manière la plus exhaustive possible les actions mises en place en France durant l'opération.

Cette année, les acteurs devront renseigner eux-mêmes leurs actions dans la base. Cela se fera via « mes démarches simplifiées », un lien sera envoyé deuxième quinzaine de décembre 2022 aux acteurs.

Un guide sera mis à disposition, ainsi que l'organisation d'un tutoriel en direct, courant janvier 2023, avec Nathalie Cornec, documentaliste du CRES, en charge de la base OSCARS.

Le renseignement de cette base est important car cela permet à Santé publique France et aux ambassadeurs d'avoir des données sur les actions mises en place et réaliser le bilan annuel.

5. Présentation d'initiatives en région :

✓ Entreprise CMA-CGM :

Présentation des actions qui seront proposées aux salariés de l'entreprise, parle Dr Elise Marchand, médecin de santé au travail.

Durant le mois d'octobre, des stands seront proposés, au niveau du restaurant d'entreprise. Ils seront animés en partenariat avec une tabacologue, avec la possibilité d'entretiens individuels.

En novembre, programmation d'une conférence sur le tabac, et des ateliers thématiques sont en cours de construction.

✓ Service FRRAP, du Groupe SOS

Le projet « Former, Réduire, les Risques, Accompagner, Prévenir » présenté par Pierre THIBault, chargé de projet, vise à améliorer l'accompagnement et l'accès aux soins liés aux conduites addictives des personnes accueillies et des professionnels dans les établissements d'accueil, d'hébergement et d'insertion (AHI).

Sur la région, ce projet est développé sur les villes de Marseille et de Nice.

Sur Marseille, il est développé en partenariat avec 8 structures du secteur de l'AHI.

Un partenariat a également été mis en place avec la Fédération addiction pour le volet formation des professionnels des structures partenaires.

Pendant le mois sans tabac, des actions seront mises en place en direction des professionnels afin qu'ils se saisissent de cette question pour pouvoir devenir des référents Mois sans tabac dans leurs structures et développer des actions auprès des personnes accueillies.

Des ateliers et permanences pour rencontrer des professionnels de santé sur la thématique du tabac, seront également organisés en direction des personnes accueillies. Avec l'objectif de pouvoir proposer un accompagnement pour l'aide au sevrage tabagique sur du plus long terme, au-delà de la campagne Mois sans tabac.

Annexe 1 : liste des porteurs et projets retenus au titre de l' appel à projets de l'ARS Paca pour le Mois sans tabac 2022

Nom demandeur	Dep 04	Dep 05	Dep 06	Dep 13	Dep 83	Dep 84	Intitulé du projet
Hôpital européen				X			Sensibilisation au danger du tabagisme et au sevrage tabagique
Addictions France			X				"Escape game Moi(s) sans tabac" auprès du collège Picasso de la ville de Vallauris
Association 3PLS				X			Informier, Mobiliser , motiver la population lançonnaise à un arrêt du tabac
MSP Velaux				X			MOI(S) sans tabac La MSP de Velaux se mobilise pour aider les fumeurs
MSP Coudoux				X			MOI(S) SANS TABAC PARTICIPER AU SEVRAGE DES FUMEURS
Artetsi					X		Aide au sevrage tabagique
MSP Nice centre est			X				Accompagnement et soutien des patients entrés dans une démarche tabagique
Apport santé	X			X			Sensibilisation à l'arrêt du tabac et promotion du moi(s) sans tabac

GAPS 83					X		Prévention et action au sein de deux collèges publics
GAPS 83					X		Prévention et action au sein du grand public
CH Ste-Marie			X				Soutenir et accompagner les patients souffrant de pathologies psychiatriques
Promosoins Maures Estérel					X		Sensibilisation et soutien au sevrage tabagique
MSP Gémenos				X			Mois sans tabac
MSP Roque Anthéron				X			La MSP de La Roque d'Antheron vous accompagne dans l'arrêt du tabac
Collectif santé jeunes pays aubagnais				X			Jeunes sans tabac

Annexe 2 : Synthèse des projets ayant obtenu un accord de financement de la Cnam au titre de l'appel à projets « mois sans tabac 2022 » sur le FNLCA

Dépt	Intitulé projet + promoteur	Résumé projet
04	« Mois sans tabac » par le Lycée les Iscles	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relais de la campagne et recrutement des élèves/étudiants fumeurs sur réseau sociaux du lycée. - Création d'affiches personnalisées avec le matériel de communication « Mois sans tabac ». - Promotion du « Mois sans tabac » à l'entrée du lycée avec mise en place d'une oriflamme personnalisée et une grande banderole. <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 3 ateliers motivationnels - Consultation d'arrêt du tabac à la demande des élèves et prescription avec autorisation parentale pour les mineurs si besoin par l'infirmière scolaire formée à la prescription des TNS.
	« Mois sans tabac » par la MSP la Vista	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Campagne de communication au sein de la MSP et via ses partenaires locaux dont PS intervenant auprès des publics précaires.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel pour de l'accompagnement au sevrage, évaluer la motivation, prescription des TNS. <p>A l'issue de la réalisation d'un bilan individuel, intégration des usagers dans le programme d'accompagnement composé de 5 séances :</p> <p>Séance 1 : Les effets du tabac sur le corps animé par une infirmière ou tabacologue. Remise de fiche sur les bénéfices à l'arrêt du tabac.</p> <p>Séance 2 : Balance motivationnel, émotionnel et gestion du stress : évaluation de la motivation du groupe animé en duo par une psychologue et patient expert. + atelier</p> <p>Séance 3 : la nutrition adaptée à l'arrêt du tabac animé par une diététicienne.</p> <p>Séance 4 : sensibilisation sur l'effet d'une activité sportive régulière animée par un médecin et co-animée avec un coach de la maison sport santé. + atelier</p> <p>A l'issue de ce programme un kit d'accompagnement « mois sans tabac » sera remis à l'ensemble des participants ainsi qu'une distribution gratuite de TNS pour 1 mois d'arrêt.</p>
05	"Sensibilisation et séances d'aide à l'arrêt du tabac" par la Ligue contre le cancer des Hautes-Alpes	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>9 stands d'information et de recrutement animés par un médecin bénévole et une chargée de communication dans différents lieux stratégiques du département durant le mois d'octobre (IUT de Gap, CFA de Gap, Marché hebdomadaire de Gap, Pôle emploi, Grande ou moyenne surface de Gap, Hôpital d'Embrun, Hôpital de Laragne, Hôpital de Briançon, Hôpital de Gap) + communication digitale</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>35 séances individuelles d'aide à l'arrêt du tabac durant le mois de novembre réalisées par un médecin bénévole avec une première consultation sous forme d'entretien motivationnel et une seconde consultation de suivi et d'orientation.</p>
06	« Se libérer du tabac pour se retrouver soi-même » par le Centre d'Examen de Santé de l'Assurance maladie	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Action 1.1 : Repérage lors des consultations individuelles pour proposer les actions de Novembre</p> <p>Action 1.2 : Amorcer la démarche par des ateliers collectifs 2h animés par médecin responsable</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1 : Consultations individuelles</p> <p>Consultations individuelles avec un médecin tabacologue. Si besoin, pour les personnes accompagnées ayant un IMC > 30, consultations individuelles et/ou ateliers avec une diététicienne. Cette action peut inclure la distribution gratuite de TNS aux fumeurs accompagnés</p> <p>Action 2.2 : Suivi du consultant par un accompagnement médical de suivi à 1 mois avec nouvelle évaluation du niveau de dépendance et renouvellement gratuite de TNS. Orientation si besoin vers le médecin traitant ou tabacologue.</p>
13	La MSP D'ALLAUCH soutient ceux qui ont décidé d'arrêter (SISA)	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Ateliers pédagogiques collectifs animés par des professionnels de santé.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Séances Éducatives destinées à produire une émulation durable du sevrage tabagique.</p>
	"Améliorer la promotion de la campagne Moi(s) sans tabac auprès des professionnels de santé libéraux	<p>1) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>6 ateliers collectifs animés par un(e) IDEL tabacologue à l'attention de publics précaires ou éloignés du soin et/ou porteur de pathologies chroniques.</p>

	et des publics en situations de précarité ou atteints de maladies chroniques et favoriser l'arrêt du tabac" par Apport Santé	
	« Jeunes sans tabac » par le CSJA	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Stands et ateliers collectifs de recrutement à l'action</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Entretiens motivationnels, consultations médicale et coaching téléphonique</p>
83	« un mois sans tabac et pourquoi pas l'arrêt définitif, la MSB vous soutient ! » par la Maison de Santé Beaussétane SISA	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Campagne de communication au sein de la MSB et de ses partenaires locaux</p> <p>Ateliers à la préparation au sevrage : 3 séances collectives de 2 h par groupe de 10 personnes par un addictologue d'Avastofa.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Proposition de consultation IDE d'une heure d'analyse de la consommation. Proposition d'un plan de sevrage, distribution possible de TNS.</p> <p>Ateliers collectifs de 2 h par groupe de 10 personnes avec un addictologue.</p> <p>Bilans nutritionnels par une diététicienne pour 20 participants identifiés en surpoids, en obésité ou par crainte de le devenir suite à l'arrêt du tabac ou avec des comorbidités.</p> <p>Prévision de 5 consultations individuelles de suivi menées par un médecin pour 15 personnes (priorisées sur les résultats des bilans nutritionnels) afin de les encourager à continuer le sevrage.</p>
84	« MOIS SANS TABAC » par MSP BEDARRIDES	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p><u>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</u> Organiser une rencontre entre les divers partenaires, intervenants aux diverses actions mois dans tabac (Septembre) Mobiliser l'ensemble des réseaux locaux (réseaux communales et commerçantes – réseaux sociaux –centre sociale) (Septembre à octobre) Diffuser les supports des informations auprès de l'ensemble des membres de la maison de santé et de la commune en vue de la campagne de novembre (Septembre à début novembre) Afficher et distribuer les supports de la campagne de prévention au mois sans tabac (affiche et flyer) (Septembre à fin novembre)</p> <p><u>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</u> Mettre en place un planning de recrutement des personnes souhaitant arrêter le tabac (Septembre à début novembre) Inscrire les personnes aux ateliers collectifs prévus (Octobre à novembre)</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p><u>Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations collectives</u> Ateliers collectifs (10 pers) animés par un addictologue de Souffle 84.</p> <p><u>Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs en proposant si besoin une consultation diététique en cas de surpoids ou d'obésité (novembre)</u> Consultations individuelles avec une diététicienne (max 15).</p> <p><u>Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles par une infirmière formée à la Tabacologie (novembre)</u></p> <p><u>Action 2-4 : Permettre une prise en charge post Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche</u> Orientation des patients vers tabac info service, distribution d'une liste de tabacologues, relais au médecin traitant avec compte rendu de la prise en charge.</p>
	« Mois sans tabac 2022 MSP de Cadenet » par MSP Cadenet	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Action 1.1: Informer et recruter les Professionnels de Santé (PS) et organiser la formation des PS volontaires en partenariat avec le « souffle 84 » et les autres MSP.</p> <p>Action 1.2: Informer et recruter des partenaires pour diffuser l'information auprès des publics ciblés (Mairies, CCAS, épicerie solidaire, autres PS des communes voisines, CPTS Santelub...)</p> <p>Action 1.3: Création des maquettes, Information et diffusion du programme de « Mois sans tabac » et informer notamment des dates et lieux des stands, + information des partenaires sur les actions</p>

	<p>d'accompagnement des fumeurs volontaires</p> <p>Action 1.4: Sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "Mois sans Tabac" : animation de stands d'information et de recrutement des fumeurs à mois sans tabac.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1: Atelier de Groupe « préparation au sevrage tabagique » animé par un addictologue (Souffle 84)</p> <p>Action 2.2: Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles.</p> <p>Une distribution gratuite de TNS pourra être effectuée à l'issue des consultations individuelles.</p> <p>Action 2.3: Atelier de Groupe « bilan, prévention des rechutes / accompagnement des patients pour l'après Mois sans tabac » animé par un addictologue (souffle 84). 2 ateliers collectifs de 2h animés par un médecin addictologue</p>
« MOI(S) SANS TABAC 2022 » par MSP Cavaillon	<p>1. ACTIONS DE VISIBILITE, DE SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A MOI(S) SANS TABAC</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac</p> <p>Diffusion et information de l'action Mois sans tabac auprès des professionnels de santé de la MSP et de l'ASV par le biais d'une formation initiale et l'envoi de mails.</p> <p>Commande au préalable d'affiches, flyers auprès de Santé Publique France et Tabac info service. Distribution aux professionnels de santé.</p> <p>Sensibilisation à l'arrêt du Tabac et recrutement les fumeurs à « mois sans Tabac » à l'aide d'une campagne d'affichage dynamique et pertinente avec mise à disposition de flyers d'information sur un stand à l'entrée de la MSP.</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac</p> <p>Repérage et ciblage des patients concernés et intéressés par la campagne du mois sans tabac lors des consultations médicales, paramédicales, ASALEE et prise de contact avec la secrétaire médicale pour les modalités.</p> <p>2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre)</p> <p>Organisation du planning de consultation durant le mois de novembre avec prise de rdv</p> <p>Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles avec proposition de consultation, de suivi et d'analyse des freins éventuels (prise de poids)</p> <p>Action 2.2 : Accompagner les fumeurs par un atelier collectif et de partage d'expériences (Novembre)</p> <p>Accompagnement des fumeurs par un atelier collectif d'échanges et de partage avec des anciens fumeurs qui ont participé au Mois sans tabac en 2021. Analyse et échange du ressenti physique et psychologique dû au sevrage tabagique.</p>
« MOI(S) SANS TABAC » par MSP Le Pontet	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac</p> <p>Action 1.1.1 Diffusion et information de l'action Mois sans tabac auprès des professionnels de santé de la MSP et de l'ASV par le biais d'une formation initiale et l'envoi de mails.</p> <p>Commande au préalable d'affiches, flyers auprès de Santé Publique France et Tabac info service. Distribution aux professionnels de santé.</p> <p>Action 1.1.2 Sensibilisation à l'arrêt du Tabac et recrutement les fumeurs à « mois sans Tabac » à l'aide d'une campagne d'affichage dynamique et pertinente avec mise à disposition de flyers d'information sur un stand à l'entrée de la MSP.</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.2.1 Repérage et ciblage des patients concernés et intéressés par la campagne du mois sans tabac lors des consultations médicales, paramédicales, ASALEE et prise de contact avec la secrétaire médicale pour les modalités.</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre)</p> <p>Action 2.2.1 : Organisation du planning de consultation durant le mois de novembre avec prise de rdv</p> <p>Action 2.2.2: Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles avec proposition de consultation, de suivi et d'analyse des freins éventuels (prise de poids)</p> <p>Action 2.2 : Accompagner les fumeurs par un atelier collectif et de partage d'expériences (Novembre)</p> <p>Accompagnement des fumeurs par un atelier collectif d'échanges et de partage avec des anciens fumeurs qui ont participé au Mois sans tabac en 2021. Analyse et échange du ressenti physique et psychologique dû au sevrage tabagique.</p>
« Projet « moi(s) sans tabac 2022 » par MSP Gadagne	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1: Réunion d'information des professionnels pour sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "mois sans Tabac »</p> <p>- Rappel du contexte et objectifs du « moi(s) sans tabac</p>

	<p>- Afin de réaliser au mieux et préparer le recrutement et les entretiens individuels les professionnels de la MSP et extérieurs seront formés par l'association souffle du 84 au sevrage du tabac.</p> <p>- Distributions de flyers-affiches et kit d'entretiens</p> <p>Action 1.2: Sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "mois sans Tabac" à destination des patients et habitants de la commune</p> <p>La MSP organisera un concours de dessin à destinations des enfants. Le dessin gagnant sera utilisé pour la réalisation de l'affiche de mois d'octobre. Cette première action sera relayée dans le bulletin municipal de la commune et affiché à l'entrée des deux écoles du village</p> <p>Action 1.3: Recruter les fumeurs à « moi(s) sans tabacs avec un engagement sur l'honneur</p> <p>- Repérage et ciblage des patients lors des consultations médicales, paramédicales, rendez-vous...</p> <p>- Remise nominative et en mains propres des kits « moi(s) sans tabac au patient fumeur par le professionnel qui s'engage à le recevoir en entretien individuel</p> <p>- Remise en complément du kit « un bon de prise en charge » pour une consultation de diététicienne si le patient en ressent le besoin</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles</p> <p>Action 2.2 : Accompagnement des patients fumeurs par des ateliers collectifs aminé par l'association souffle 84</p>
<p>« Le "Mois sans tabac" 2022 à la Maison de Santé de Rasteau » par MSP Rasteau</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</p> <p>Organiser une réunion d'information destinées aux PS de la MSP et extérieurs en proposant un temps de formation au sevrage tabac en partenariat avec le souffle 84 et le CODES 84 et remise de flyer (Septembre)</p> <p>Sensibiliser les patients au sevrage tabagique en affichant dans la MSP et chez les PS extérieurs les supports adaptés et personnalisés type santé publique (CRES PACA)</p> <p>Organiser un ciné débat à Vaison-la-Romaine (Septembre à fin novembre)</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</p> <p>Distribuer un flyer personnalisé de la MSP (1 coupon de pec IDE Asalée et 1 coupon de PEC Diététicienne) et les kits Mois sans Tabac lors des consultations des PS et les inscrire sur les plages horaires réservées (Septembre à début novembre)</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations individuelles</p> <p>Animer des ateliers individuels au sevrage (novembre) par médecin et IDE ASALEE</p> <p>Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs par deux ateliers collectifs et partage d'expérience entre les patients co-animé avec l'IDE Asalée et l'association souffle 84 (novembre)</p> <p>Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles diététiques après évaluation de l'IDE asalée et des MG (novembre)</p> <p>Action 2-4 : Consultations par un psychologue conventionné après évaluation d'une IDE par le biais de la prescription médicale [consultations prises en charge dans le cadre du dispositif national « MonPsy » (c'est-à-dire, sur adressage d'un médecin et réalisées par un psychologue conventionné avec l'Assurance maladie). Ces séances ne peuvent pas faire l'objet de dépassement d'honoraires.]</p>
<p>« MOIS SANS TABAC » par MSP SORGUES</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</p> <p>Organiser une rencontre entre les divers partenaires, intervenants aux diverses actions mois dans tabac (Septembre)</p> <p>Mobiliser l'ensemble des réseaux locaux (réseaux communales et commerçantes – réseaux sociaux –centre sociale) (Septembre à octobre)</p> <p>Diffuser les supports des informations auprès de l'ensemble des membres de la maison de santé et de la commune en vue de la campagne de novembre (Septembre à début novembre)</p> <p>Afficher et distribuer les supports de la campagne de prévention au mois sans tabac (affiche et flyer) (Septembre à fin novembre)</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</p> <p>- Mettre en place un planning de recrutement des personnes souhaitant arrêter le tabac (Septembre à début novembre)</p> <p>- Inscrire les personnes aux ateliers collectifs prévus (Octobre à novembre)</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations collectives</p> <p>Organisation de trois ateliers collectifs animés par un addictologue de Souffle 84 pour 10 pers au sevrage (novembre)</p> <p>Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs en proposant si besoin une consultation individuelle avec une diététicienne en cas de surpoids ou d'obésité (novembre)</p> <p>Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles par une IDE formée à la Tabacologie (novembre)</p> <p>Action 2-4 : Permettre une prise en charge post Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche</p>

	Orientation des patients vers tabac info service, distribution d'une liste de tabacologues, relais au médecin traitant avec compte rendu de la prise en charge.
« Moi(s) sans Tabac MSP Vedène » par MSP Vedène	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac. Diffuser des informations à l'aide de supports auprès de l'ensemble des membres de la Maison de Santé et de la commune en vue de la campagne de novembre. (Dès à présent jusqu'à la campagne) Organisation de rencontres avec les partenaires (Souffle 84) et intervenants des diverses actions Moi(s) sans tabac. (A partir du mois de juin jusqu'à l'action) Mobilisation de l'ensemble des réseaux locaux (municipalité et association des commerçants – réseaux sociaux – CCAS) (A partir du mois de juin jusqu'à l'action) Affichage et distribution des supports de la campagne de prévention Moi(s) sans tabac (affiches et flyers) (A partir du mois de septembre jusqu'à l'action) Formation des professionnels de santé à l'aide au sevrage tabagique (Pendant le mois de septembre)</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac Etablir un planning de consultations pour le mois de novembre. Permanence d'1 journée par semaine pendant le mois de Novembre, pour sensibiliser à l'arrêt du tabac.</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac :</p> <p>Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre) Permanence d'accueil, d'orientation et de sensibilisation, tenue par un professionnel de santé volontaire formé (Pendant le mois de novembre)</p> <p>Action 2.2 : Augmenter le nombre d'arrêts du tabac (Novembre) Consultations individuelles d'aide au sevrage tabagique par IDE Asalee (Chaque lundi de novembre pour les IDE Asalee) Consultations individuelles avec une diététicienne Consultations individuelles avec une psychologue (formation tabacologue exigée)</p> <p>Action 2.3 : Permettre une prise en charge post-Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche (Décembre) Ateliers collectifs de suivi du sevrage à 1 mois, animés par les IDE Asalee Suivis en entretien individuel par les pharmaciens en officine (3 entretiens/suivi) Orientation des patients vers Tabac info service, relais aux médecins traitants</p>